

VRBA



Coeur d'Ostrevent
Communauté de Communes
D'ici jaillit une nouvelle énergie !

Allée du Bois
BP 50005
59287 LEWARDE
Tél. +33(0)3 27 71 37 37
Fax +33(0)3 27 71 37 38
www.cc-coeurdostrevent.fr

M. Frédéric Delannoy
Président
Maire d'Hornaing
Conseiller Départemental du Nord
à

Monsieur Marc HEMEZ
Maire
Hôtel de Ville
6, rue Henri Barbusse
59580 ANICHE

Le 24 SEP. 2019
VILLE d'ANICHE

Pôle Habitat

Dossier suivi par B. GRANDPIERRE
Tél. +33 (0)3 27 71 37 40
bgrandpierre@cc-coeurdostrevent.fr
(BG257/2019)

Lewarde, le 200919

Objet : Révision du PLU

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 21 juin 2019 concernant le projet de révision du PLU de la commune d'Aniche.

De l'analyse faite par les Services de Coeur d'Ostrevent, il en ressort les éléments suivants :

- Habitat :



L'arrêt-projet de PLU s'inscrit en cohérence avec le Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent, notamment en termes de réduction de la vacance et de réduction de la taille des ménages induisant la production de petites typologies.

Les objectifs de mixité sociale sont bien pris en compte.

L'objectif de croissance démographique est quelque peu supérieur à celui repris dans le PLH communautaire mais il est tout à fait acceptable considérant qu'il se conçoit sur une temporalité différente.

La Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent émet donc un avis favorable à l'arrêt-projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aniche.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

  Le Président,
Frédéric DELANNOY